

SOBRIETE ENERGETIQUE

Programme de la ZAC	Labels	Réduction des consommations par rapport à un opérateur classique
Ecole	Energie positive	Consommation énergétique inférieure à la production
Logements en accession, logements sociaux, bureaux	BBC Effinergie	- 50 %
	THPE Enr 2005	- 20 % + utilisation d'énergies renouvelables
Résidence pour étudiants / Résidence de services	THPE 2005	- 20 %
	THPE Enr 2005	- 10 % + utilisation d'énergies renouvelables
	THPE 2005	- 10 %

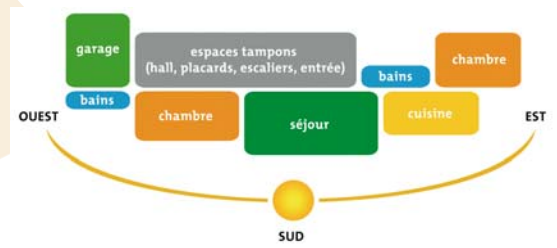
LA GEOTHERMIE : Une source d'énergie mutualisée



La ZAC est dans un site à fort potentiel géothermique, la réalisation d'un puits et d'une station de pompage permet d'aller chercher l'eau à la nappe phréatique (à 12°C à une profondeur comprise entre 100 et 150m) et de la faire circuler dans un réseau commun à tout l'écoquartier.

Le fluide est distribué aux sous-stations dont les pompes à chaleur produiront le chauffage de chaque bâtiment. Une seconde série de pompes à chaleur produira l'eau chaude sanitaire.

L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE



L'approche bioclimatique recherche le plus possible les ouvertures en façades sud pour favoriser les apports solaires en hiver. Des logements traversants ou à double orientations seront proposés dans la mesure du possible.

GESTION DES CHANTIERS : Chantiers à faibles nuisances



- Information des riverains par le biais d'un interlocuteur spécifique et mise en place d'un numéro vert.
- Formation et information du personnel.
- Gestion des produits dangereux.
- Gestion et tri des déchets.
- Réduction des nuisances sonores.
- Traitement des pollutions potentielles.
- Limitation des perturbations de trafic.

COLLECTE DES DECHETS : Système d'apport volontaire



Les déchets sont apportés par les habitants aux points de collectes enterrés, situés sur l'espace public à moins de 30 mètres des entrées principales des bâtiments.

Ces points de collectes permettent un tri à la source en vue du recyclage de certains déchets.

UTILISATION DES ECOMATERIAUX



Les matériaux labellisés pour leur faible impact environnemental seront privilégiés.

Les bois exotiques et matériaux allergènes toxiques ou irritants seront proscrits.

Une partie des matériaux présents sur le site sera réutilisée (broyage et utilisation en tant que matériau de comblement).

NUISANCES SONORES : Réduction

Une isolation acoustique performante des façades et des cloisons.

Un aménagement optimal des locaux et une disposition cohérente des pièces à vivre.

Ecoquartier de la Mare Huguet

« Les contours de l'écoquartier de la Mare Huguet se précisent »



L'une des réponses passe par une densification de l'habitat, construire plus dans moins d'espace. Or, il n'y a plus vraiment de terrain disponible en petite couronne. Qu'à cela ne tienne, les défis n'ont jamais arrêté la municipalité et nous avons trouvé avec ce projet une solution inédite pour y parvenir. Le quartier de la Mare Huguet est à l'origine une ancienne gare de marchandises dont la ville a récupéré la jouissance grâce à la politique de mobilisation des terrains publics initiée par l'Etat depuis fin 2003. Ce projet pilote concrétise un partenariat foncier entre Rosny-sous-Bois, RFF, SNCF et l'Etat au terme duquel un site industriel dont l'activité vient juste de cesser sera dépollué, avant d'y construire un écoquartier exemplaire.

Ainsi nous espérons satisfaire une partie de nos besoins en logements et en équipements pour favoriser un concept qui nous tient à coeur : la cohésion sociale.

Ce nouveau quartier présentera la démarche écologique de la municipalité qui s'est engagée depuis un an déjà dans une démarche de création d'agenda 21. Nous allons penser la ville d'après demain, un Rosny-sous-Bois plus écologique qui garantira le futur des prochaines générations.

C'est ce projet que nous souhaitons vous présenter.

Le Maire, Claude Pernès



Renseignements : Pôle Architecture et Urbanisme - 01 49 35 38 17

